

1 - Intervention de M. CONDÉ, Président de l'Université de Franche-Comté

«**M. LE MAIRE** : Je remercie Claude CONDÉ d'être à nouveau parmi nous puisqu'il était déjà venu en 2006. Bienvenue Monsieur le Président. Nous nous rencontrons avec Claude CONDÉ régulièrement, plutôt le samedi matin entre 9 heures et 11 heures avec l'Adjointe, avec Patrick BONTEMPS, avec nos directions générales, pour parler effectivement des grands enjeux de notre Université qui sont aussi ceux de la Ville et ceux de l'Agglomération, et voir comment nous pouvons coordonner nos actions. Depuis la dernière venue du Président en octobre 2006, de nombreuses réformes ont concerné l'Université. Il y a eu la création des Pôles de Recherche d'Enseignement Supérieur plus connus sous le nom de PRES, des fondations de coopération scientifique, la loi d'autonomie des universités et puis des responsabilités élargies, aussi vous le savez, une évaluation par l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, il y a aussi le grand emprunt donc beaucoup de choses nouvelles. Je le disais en propos liminaires, nous sommes constamment aux côtés de l'Université même si c'est vrai que ce n'est pas inscrit dans les textes, les villes n'ont pas la compétence universitaire, normalement c'est l'État, pas plus d'ailleurs que les régions ou les départements mais nous considérons que notre place c'est d'être aux côtés de l'Université, il n'y a pas de capitale régionale effectivement sans université forte.

Alors toutes ces évolutions, c'est un travail considérable, entre autres un travail de communication. C'est vrai que j'ai eu le cas encore ce matin d'une personne qui disait dans une matinale organisée à la Citadelle : «pour le PRES vous êtes avec Dijon, maintenant l'Université de Franche-Comté va disparaître». Claude nous dira que ce n'est pas du tout le cas, c'est exactement le contraire mais je crois qu'il y a un vrai besoin de communication et ce Conseil Municipal peut aussi servir à cela, en tout cas nous avons besoin de la connaissance de Claude pour ces questions et de sa parole.

Encore un mot et j'en aurai terminé. A Besançon il y a une vraie tradition entre la Ville et l'Université, une interaction très forte. Et puis vous savez une ville n'est pas attractive si elle n'est pas attractive pour les jeunes. Les chercheurs, ils vont venir mais ils vont repartir. Il faut donc que nous ayons une université qui soit attractive et que nous puissions en payer le prix ; c'est pour cela qu'il faut donc que nous puissions travailler à un avenir durable dans le cadre des relations que nous avons. On a toujours cherché à accompagner l'Université dans ses évolutions, on va continuer à le faire. Je ne veux pas trop parler de la Ville parce que ce n'est pas le sujet ce soir mais simplement dire que depuis une dizaine d'années la Ville et maintenant l'Agglomération, ont travaillé sur TEMIS Microtechniques, TEMIS Santé, l'ENSMM, les laboratoires en particulier FEMTO ST, les centres de transfert que nous connaissons, notre incubateur et tout ça c'est le cœur scientifique de notre ville et c'est un facteur d'attractivité fort pour notre région.

On sort d'une réunion au Kursaal où on parlait de développement économique. Là aussi bien sûr l'Université a été très présente. J'arrêterai là parce que je voulais être très très court, j'aurais beaucoup d'autres choses à dire mais je les dirai dans le cadre de ce débat. Merci Monsieur le Président, expliquez-nous bien ce que vous allez faire, où vous allez, quelles sont vos stratégies, la fédération, vos fondations, le PRES, quelle est votre vision de l'Université et ensuite nous vous poserons des questions. Vous êtes ici sur un terrain ami et nous avons envie de travailler à vos côtés, ami ne veut pas dire qu'on n'a pas le droit de parler vrai, et connaissant votre liberté de parole je suis sûr que vous utiliserez ce droit. Je passe la parole à Joëlle et ensuite je te passe la parole mon cher Claude.

Mme Joëlle SCHIRRE : Si comme vous m'y invitez Monsieur le Maire, je me permets de compléter votre propos, c'est pour évoquer d'une façon plus prosaïque les nombreuses interactions quotidiennes de la Ville et de l'Université. Cela fait maintenant trois mandats que l'équipe municipale comprend un adjoint spécialement chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cette délégation dont j'ai la charge essaie de rendre visibles un certain nombre d'activités que je me contenterai d'évoquer. Elles sont pour la plupart connues des élus mais peut-être ne mesure-t-on pas totalement tout ce que l'Université apporte à la Ville et tout ce que la Ville lui apporte et le point sur lequel je voudrais insister, c'est à la fois cette dimension d'échange et de construction commune présente dans nos multiples politiques publiques et pas uniquement dans le cadre de ma délégation. Ainsi notre soutien à l'Université c'est bien sûr l'investissement et les inscriptions aux contrats de projets État/Région, transfert de l'UFR Médecine sur les Hauts de Chazal, réhabilitation de la cité Canot, construction de la Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement qui est encore une dépense à venir pour les chantiers les

plus importants. En contribuant à créer un nouveau quartier, à redessiner la ville, à réhabiliter son patrimoine, nous faisons de l'Université un acteur important du développement urbain mais l'Université c'est bien sûr les enjeux du développement économique et de la recherche, pas de dynamisme économique sans enseignement supérieur.

M. le Maire l'a souligné donc je ne développerai pas sauf à rappeler qu'en fonctionnement depuis deux mandats, nous soutenons les laboratoires de recherche en finançant les thèses de doctorat. L'Université c'est aussi la vie étudiante, une richesse humaine considérable pour la ville. Nous soutenons les projets portés par les associations étudiantes, le dernier né étant Vélo Campus. Nous prenons part également aux actions de l'Université qui favorisent son intégration dans la vie de la cité et la diffusion de la culture scientifique parmi nos concitoyens. Je pense à l'Université Ouverte, aux différentes manifestations que nous organisons ensemble à l'occasion de la rentrée universitaire, des portes ouvertes, d'autres événements qui rythment l'année universitaire, par exemple la Nuit des Chercheurs. Mais d'autres actions peuvent être encore identifiées qui relèvent d'autres délégations municipales. Je pense au soutien aux colloques scientifiques par Besançon Congrès, au partenariat entre l'UFR des Sciences du Langage de l'Homme et de la Société et notre Ecole des Beaux-Arts, avec le Conservatoire, avec le Muséum de la Citadelle, avec nos musées. Je pense aux relations entre la Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement et la Bibliothèque d'Etudes, entre le jardin botanique et les espaces verts, entre nos services de communication respectifs avec notamment la création d'un site Internet Besançon Campus. Autant d'interactions, autant de projets d'actions concrètes certes modestes considérées isolément mais qui constituent un tissu complexe de relations entre Besançon et son Université. Certes on ne peut pas faire des effets de manche avec les subventions qui s'égrènent au fil des Conseils Municipaux en direction de l'Université, de l'enseignement supérieur, de la vie étudiante mais regardons aussi comment vivent les étudiants dans notre ville. Ils fréquentent les installations sportives, culturelles, les maisons de quartier, le Centre d'Information Jeunesse soutenu par la Ville. Des stagiaires sont accueillis dans les services municipaux, plus de 500 à ce jour depuis le début de l'année 2011. Des étudiants travaillent dans les services municipaux comme le périscolaire pour compléter leurs revenus.

Au-delà des activités clairement identifiées, je tiens à souligner que l'action municipale en direction de l'enseignement supérieur a une dimension transversale et multiforme, et évidemment elle s'inscrit aujourd'hui dans un contexte général en pleine évolution. Ces évolutions peuvent faire aussi changer notre regard et enrichir notre stratégie. C'est ce que le Président de l'Université, Claude CONDÉ va nous préciser.

M. LE MAIRE : Merci Joëlle, merci aussi pour ce que tu fais, par ta présence entre autres à tous les conseils d'administration et je passe volontiers maintenant la parole à Claude CONDÉ.

M. Claude CONDÉ : Merci Monsieur le Maire, merci Madame SCHIRRER, en tout cas merci pour votre accueil. Il me semble en effet que les matières que je vais aborder sont complexes et certainement méritent que le Conseil Municipal en soit informé dans un débat.

Je voudrais présenter quelques points. J'ai préparé un, non pas un power point mais il me plaît de dire un acetate numérique comme on dit au Québec, un diaporama c'est bien aussi. Je vais aborder 5 questions, les 3 premières étant les principales, la signification de l'autonomie pour les universités, la question du PRES évidemment que M. le Maire a déjà évoquée, la question des investissements d'avenir ou ce que l'on appelait le grand emprunt et puis 2 autres questions auxquelles j'attache beaucoup d'importance, c'est la responsabilité sociale de l'Université dans son nouveau projet et son positionnement international. Ce sera un peu plus marginal et je passerai sans doute plus de temps sur les 2 premières questions.

Quelques rappels de chiffres très rapidement, l'Université de Franche-Comté c'est 20 317 étudiants dont 16 547 à Besançon, quand je dis étudiants de l'Université c'est au sens strict étudiants de l'Université et non pas étudiants à l'école d'ingénieurs ou dans des formations post-bac qui peuvent se tenir dans les lycées.

M. LE MAIRE : L'ENSMM n'est pas comptabilisée là.

M. Claude CONDÉ : Non l'ENSM n'est pas dedans ; c'est pour cela que le chiffre des étudiants à Besançon est supérieur à celui-là. Donc c'est 16 500 étudiants de l'Université à Besançon, 2 117 à Belfort, 1 124 à Montbéliard, 430 à Vesoul et 99 à Lons-le-Saunier.

En matière de personnel, nous sommes aujourd'hui 2 600 personnels dans cette Université dont 600 contractuels plus 2 000 intervenants extérieurs qui sont des professionnels que nous faisons intervenir dans nos formations sur l'ensemble du territoire franc-comtois. Vous le savez l'Université de Franche-Comté est à Lons-le-Saunier, Vesoul, Belfort-Montbéliard et bien sûr dans la capitale régionale à Besançon.

Après ce petit rappel des chiffres pour donner un peu l'ampleur de cette université, passons à la question de l'autonomie. Les universités, je l'indiquais, ont subi de profonds bouleversements dans la période récente et un de ces bouleversements de fonctionnement c'est le passage à l'autonomie. Quelle est la signification du passage à l'autonomie ? Ce n'est pas, comme on a pu le dire, un pouvoir accru du Président, ce que d'ailleurs je ne souhaitais pas, c'est d'abord la dotation à l'Université d'un budget global. L'État donne à l'Université une subvention non fléchée alors que par le passé nous avions des subventions fléchées et donc de l'argent qui était prédestiné à une utilisation. Aujourd'hui la dotation est à peu près similaire à ce que nous avions avant et c'est un budget global qui comprend en particulier, et ça c'est nouveau, la masse salariale de tous les fonctionnaires, des crédits de fonctionnement et des crédits d'investissement. J'indique et vous me permettrez d'en être content, que pour cette première année, 2010, dont on a aujourd'hui les éléments, nous sommes obligés par la loi d'être certifiés par un commissaire aux comptes et j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons été certifiés sans aucune réserve, ce qui dans l'université française est un cas quasiment unique. Monsieur le Maire, vous pouvez nous confier votre argent, nous saurons l'utiliser dans un cadre parfaitement légal. C'est une bonne nouvelle et beaucoup de présidents aimeraient pouvoir dire ce que je suis en train de vous dire aujourd'hui.

M. LE MAIRE : Bravo !

M. Claude CONDÉ : Ce qui est nouveau dans la gestion de l'Université, c'est la gestion de la masse salariale. Nous sommes aujourd'hui moins infantilisés que nous ne l'avons été parce que nous étions infantilisés devant l'État. Aujourd'hui nous avons la capacité de gérer la masse salariale c'est-à-dire en fait de redéfinir des profils de poste de manière beaucoup plus agréable que par le passé mais évidemment tout cela est encadré. Nous n'avons pas la possibilité de créer des emplois de fonctionnaires et nous sommes encadrés par un nombre d'emplois et par un volume de masse salariale que nous ne pouvons pas dépasser, que nous pouvons à la limite dégraisser mais pas dépasser. Et puis la question de la dévolution du patrimoine qui en Franche-Comté est assez aiguë. Je sais que le Ministère aimerait que nous soyons pionniers dans l'affaire mais l'état des bâtiments dans lesquels nous sommes pose quelques problèmes pour cette dévolution de patrimoine.

L'autonomie c'est ça, la gestion de la masse salariale aujourd'hui, des capacités d'orientation des budgets beaucoup plus agréables et la dévolution possible du patrimoine en sachant quand même, et ça va être un problème pour nous, que la mise en place de la RGPP conduira les universités à devenir locataires des bâtiments de l'État dès le 1^{er} janvier 2012, ce qui lorsqu'on a beaucoup de bâtiments ou des bâtiments inutilisés, va nous poser de sérieux problèmes de gestion mais nous y sommes préparés.

Quelques chiffres encore, le budget de l'Université est de 200 M€. On le voit bien, ce budget est écrasé par la masse salariale, 145 M€ de masse salariale.

M. LE MAIRE : Notre masse salariale n'atteint pas ce chiffre. Par contre le budget de 200 M€ c'est quasiment le budget de la Ville, c'est un budget énorme.

M. Claude CONDÉ : J'aborde maintenant la question du PRES. Ce PRES Bourgogne/ Franche-Comté est en chantier depuis 2007. Nous avons signé -à l'époque c'était Jean-Claude FORTIER qui était Président de l'Université de Bourgogne- à Arc-et-Senans une convention de partenariat qui était en fait le premier jalon de cette démarche lente qui aboutit aujourd'hui à ce pôle de recherche et d'enseignement supérieur. Il faut bien comprendre que ce rapprochement avec la Bourgogne est une nécessité absolue.

La question me semble être : comment allons-nous l'un vers l'autre, et non plus si on doit aller l'un vers l'autre. Aujourd'hui la grande Université de Strasbourg est constituée, l'Université dite de Lorraine qui réunit Nancy et Metz est constituée, Lyon est en train de regrouper ses forces pour faire une grande Université de Lyon et nous sommes au milieu de cette reconfiguration universitaire dans laquelle, et la Bourgogne et nous, avons intérêt à nous rapprocher. Reste à savoir dans quelles conditions peut s'opérer ce rapprochement, c'est ce que je vais essayer d'évoquer avec vous.

On vous présente une carte où vous avez une couleur différente pour la Ville de Troyes, la moitié de la région Champagne-Ardennes ; vous pouvez peut-être oublier Troyes car il me semble que les récents événements font que Troyes ne sera pas à nos côtés, ce qui a pour conséquence agréable de faire revenir Belfort dans le circuit mais si vous le voulez bien j'aborderai cette question-là peut-être au sujet d'une question. Aujourd'hui c'est l'intégralité de la Franche-Comté et l'intégralité de la Bourgogne qui s'associent. La masse constituée c'est 54 000 étudiants, 3 500 enseignants-chercheurs, 2 200 doctorants, plus de 6 000 ingénieurs en formation et 11 000 inscrits en master... Voyez il y a une force de frappe qui commence à être conséquente. Ces chiffres-là sont des chiffres extrêmement voisins de ceux de l'Université de Strasbourg. On est à peu près, une fois que nous sommes réunis avec la Bourgogne, avec des chiffres qui sont à peu près les équivalents de cette grande Université de Strasbourg.

Venons-en à ce qui nous intéresse vous et moi bien sûr, c'est la structuration de cette gouvernance. Nous avons fait un choix audacieux mais on s'est donné tous les arguments et toute la méthodologie pour que ce choix réussisse. J'aimerais, peut-être pas vous en convaincre mais en tout cas, faire état de cela devant vous. Nous avons choisi de ne pas créer un établissement public ce que d'autres PRES ont fait et ils ont été épinglés par la Cour des Comptes ou par un rapport de l'Inspection Générale qui dénote que ces structures les unes sur les autres n'apportent pas de valeur ajoutée au fonctionnement des universités mais sont au contraire des espèces de gangrènes administratives qui viennent s'ajouter.

Nous avons depuis l'origine fait un autre choix et aujourd'hui j'espère que nous allons en tirer des conséquences bénéfiques. Nous avons fait le choix de nous structurer avec deux pieds, un pied qui est une université fédérale, je vais y venir et un autre pied qui est une fondation de coopération scientifique. Permettez-moi de commencer par la fondation de coopération scientifique même si dans le graphique elle est dans le deuxième point. Cette fondation aujourd'hui existe. Elle a comme membres fondateurs les universités, les deux écoles d'ingénieurs, l'ENSM et AGROSUP Dijon, les deux CHU que nous avons eu grand plaisir à voir s'associer à notre projet et qui forment eux aussi une masse de coopération extrêmement importante, l'Établissement Français du Sang nous a rejoint comme membre fondateur et le Centre Régional Georges-François Leclerc de lutte contre le cancer de Bourgogne. Ces membres fondateurs sont les membres qui constituent le capital de la fondation au démarrage, donc chacune des institutions que je viens de citer a commencé à constituer le capital. J'ajouterai l'État qui pour soutenir notre démarche a mis d'entrée de jeu 2 M€ dans la caisse de la fondation. Nous sommes en France le seul PRES à être installé sur une fondation de coopération scientifique qui a les qualités de celle que nous avons. En particulier, les universitaires ont accepté, et il y a là un signe extrêmement fort, que la représentation du monde économique dans le conseil d'administration de cette fondation soit presque majoritaire. Les élus ne sont pas encore élus, mais les places sont prêtes dans le conseil d'administration. Les collectivités locales qui nous appuient, des représentants du monde économique, les pôles de compétitivité, les organismes de recherche, tout le monde s'est mis ensemble pour créer cette fondation et nous avons de nombreux partenariats. Reste aujourd'hui à convaincre des industriels franc-comtois ; la chose est bien entamée. Nous avons à nos côtés de bons contacts, la Bourgogne aussi puisque des entreprises comme SEB, Dijon Céréales etc. ont déjà dit qu'elles entreraient dans la fondation. Cette fondation a vocation à soutenir la recherche et l'innovation dans nos deux régions.

Donc une fondation qui porte le PRES et dont les statuts ont été approuvés par la Ministre le 15 décembre 2010 et puis l'université fédérale. La fondation c'est le lieu de notre partenariat avec le monde économique, l'université fédérale c'est le lieu des débats entre universitaires. Sont aujourd'hui, dans l'université fédérale qui est déjà constituée, les 2 universités et les 2 écoles d'ingénieurs, nous sommes 4. Je ne désespère pas d'y voir entrer l'UTBM. C'est un lieu de dialogue entre nous, de mise en

cohérence de l'ensemble de nos démarches de manière à ce que nous puissions faire front et relever un certain nombre de défis que nous aurons dans les temps futurs et proches à affronter.

Deux mots sur cette université fédérale, nous l'avons définie de la manière suivante. Nous voulons, en tous les cas c'est la position de l'Université de Franche-Comté, premièrement conserver des établissements autonomes, je n'ai cessé de l'écrire, je n'ai cessé de le dire et je ne cesse de le répéter. Nous gardons des établissements autonomes. Je souhaite que l'Université de Franche-Comté, et je vous dirai pourquoi après, continue à avoir un dialogue avec l'État qui lui donne ses subventions et un dialogue avec sa région et ses collectivités qui lui donnent son sens. Je ne souhaite pas que nous soyons fusionnés ou je ne sais quoi. Pourquoi avons-nous inventé ce concept d'université fédérale qui est aujourd'hui repris ? Lyon en parle, Rennes en parle, Toulouse en parle, c'est qu'il nous semble qu'effectivement nous pouvons rester autonomes, c'est-à-dire garder notre caractéristique de Franche-Comté ou de Bourgogne pour l'Université de Bourgogne, tout en mettant en place une coopération entre nous et une certaine gouvernance de nos actions communes. Les modèles que nous avons derrière «background» si vous voulez bien, c'est peut-être l'Europe et on est en train de travailler sur tous ces modèles, pourquoi pas l'Europe qui est une Europe des nations mais qui a aussi un gouvernement particulier, ou alors l'intercommunalité. On a fait venir des spécialistes de l'intercommunalité qui nous ont donné quelques idées. Valérie PÉCRESSE n'est plus là mais il n'y a pas de raison que pour les quelques mois qui restent la politique ne soit pas maintenue et je sais que nous étions extrêmement surveillés par le Ministère qui attend que nos travaux débouchent car cette idée de fédéralisme entre les établissements est une nécessité pour l'université française. C'est une nécessité pour nous mais aussi pour l'université française. Pourquoi ce modèle s'est imposé à nous ? D'abord parce que nous sommes dans deux régions différentes, ce qui n'est pas le cas de la Lorraine, Metz et Nancy sont dans la même région. Nous sommes deux universités très semblables, c'est-à-dire pas complémentaires du tout. On se ressemble étrangement, on est deux universités pluridisciplinaires, la Bourgogne a peut-être un tout petit peu plus d'étudiants que nous mais les deux universités sont assez semblables. Il est donc difficile d'imaginer qu'on se réunisse ; comment voulez-vous réunir les choses sauf à décider par exemple que la Faculté des Lettres est à Dijon, chose que l'on s'est décidé à ne même pas imaginer. Nous cherchons des modes de coopération qui nous permettront de gagner de la mutualisation, de gagner de la cohérence en recherche et d'appliquer des dynamiques communes, d'être présents ensemble sur des gros dossiers et on va en avoir. Voilà ce que je peux dire rapidement sur ces deux pieds qui constituent notre PRES, à la fois la fondation qui a vocation à gérer l'argent de la fondation et l'université fédérale qui a vocation à faire entendre la voix des universitaires quand ils sont réunis ensemble.

J'en viens maintenant aux investissements d'avenir et nous entrons là dans ce qu'on appelait le grand emprunt. Vous savez que l'État met à la disposition de la recherche universitaire quelque chose comme 25 milliards d'euros et qu'il est question de construire une excellence en France autour de 10 pôles universitaires qui seront dits d'excellence. Aujourd'hui 3 sont déjà sélectionnés : Strasbourg, Bordeaux et un à Paris. Aujourd'hui un deuxième tour est prévu. Nous n'avons pas été sélectionnés au premier tour mais on nous a incités à recandidater au deuxième tour, je vais y venir. On a déjà obtenu des résultats en équipement d'excellence. Nous avons avec l'équipe FEMTO-ST un équipement d'excellence autour de la robotique sous un projet qui s'appelle robotex. Nous avons, et là c'est un grand plaisir, une grande réussite, un laboratoire qui s'appelle FIRST-TF, tf signifie temps fréquence, c'est-à-dire que nous sommes aujourd'hui à Besançon identifiés comme étant le pôle national du temps fréquence, c'est là quelque chose d'extrêmement intéressant quand on voit se développer un certain nombre de recherches ou pourquoi pas de présence d'activités économiques autour justement de la mesure du temps. Il y a également un IRT dans lequel nous participons sur les matériaux avec la Lorraine et puis des COHORTES, cinq projets qui concernent plus le domaine santé, dans lesquels nous participons. Donc des résultats sont déjà engrangés par notre démarche dans ce grand emprunt qui est là, mais la démarche principale aujourd'hui c'est l'initiative d'excellence, l'IDEX. Pour l'IDEX nous avons constitué un dossier, pour vous donner un ordre de grandeur nous demandions à l'État, et on avait évidemment fait un dossier susceptible de dépenser cet argent-là, 770 M€ pour vous donner l'idée du volume de la demande, donc quelque chose de conséquent. Les universités qui seront élues bénéficieront sans aucun doute d'une manne d'argent importante qui devrait les booster et immédiatement les différencier par un effet d'escalier des autres universités et celles qui ne seront pas dans le lot auront beaucoup plus de mal à se développer. On voit très bien que les 10 pôles qui vont être choisis vont être des pôles qui vont se

développer. Nous ne sommes pas, et quand je dis nous c'est Bourgogne/Franche-Comté, dans le profil type des universités à choisir. C'est clair que les universités qui vont être choisies sont les universités des grosses agglomérations. Vous avez entendu Strasbourg, Bordeaux, etc. Reste à servir Lyon, Grenoble, Toulouse, etc. sans doute Marseille, Lille sans aucun doute, on n'est évidemment pas dans ce profil.

Cela dit nous avons un gros avantage ; lorsque nous sommes réunis avec la Bourgogne nous avons des capacités scientifiques extrêmement intéressantes quand elles sont couplées les unes avec les autres. Alors ce schéma sur lequel je ne veux pas m'appesantir indique là où nous sommes très forts quand nous sommes ensemble et vous le voyez c'est à chaque fois du pluridisciplinaire, environnement et territoire nous avons en Franche-Comté une grosse équipe chrono-environnement, une excellente équipe qui devrait à mon avis devenir laboratoire d'excellence. Agro-écologie et nutrition c'est plutôt une spécialité bourguignonne, les biotechnologies et la santé vous entendez beaucoup de Franche-Comté dans cette affaire, ne serait-ce que les IFC, etc. Smart système c'est FEMTO, ce sont les systèmes intelligents et leur développement, matériaux et énergies du futur, ce sont tous les travaux qui sont faits à Belfort mais c'est aussi FEMTO et c'est pour les matériaux une participation de la Bourgogne. Nous sommes donc dans une espèce de continuum, c'est assez intéressant, je remercie vraiment les chercheurs qui ont réussi à mettre cela au point. On est dans un continuum qui fait que notre pluridisciplinarité d'universités qui est historique en Bourgogne et en Franche-Comté nous permet d'avoir des continus comme cela, des choses qui sont continues c'est-à-dire des disciplines qui de proche en proche s'appuient les unes sur les autres au lieu d'avoir une spécialité dans une seule discipline. On a là quelque chose qui est extrêmement séduisant sur le plan scientifique et qui a beaucoup séduit, je dois vous le dire, le comité d'expertise du grand emprunt, enfin de l'initiative d'excellence.

Un certain nombre de partenaires sont là qui nous appuient dans cette démarche, vous y trouvez des grandes entreprises et des moins grandes et puis les collectivités, la Région de Franche-Comté, le Grand Besançon, la Ville de Besançon, l'INRA, le CEA, le CNRS, l'INSERM, ALSTOM... tout le monde est à nos côtés, les pôles de compétitivité. On est là dans une dynamique dans laquelle on a voulu dès l'origine associer les entreprises de manière à bien montrer que notre schéma est un schéma qui va vers l'innovation, et pas uniquement vers la recherche pure, et un partenariat entre les universités et le monde économique.

Le bulletin de note de notre candidature IDEX, est un excellent bulletin de note. Les notes allaient de A à E, E étant la plus mauvaise et A étant la meilleure. Nous avons là, croyez-moi sur parole, un excellent bulletin et un excellent résultat. Nous étions avec la Présidente de l'Université de Bourgogne le 15 juin à Paris lors d'une réunion qui devait justement nous rendre nos notes, enfin je dis cela en cette période de bac avec un peu de plaisanterie, qui devait surtout commenter notre dossier. Il y avait là des représentants du Ministère, il y avait évidemment les recteurs des deux rectorats, etc. mais il y avait aussi le Commissariat Général aux Investissements d'Avenir et tous nous ont dit -excusez-moi si je ne suis pas modeste- que nous avons un des meilleurs dossiers qu'ils aient eu à étudier et ces notes sont la traduction de ce dossier. Alors vous allez me dire voilà un excellent dossier qui n'a pas été pris, ça pose quand même problème. Oui on n'a pas été pris mais on nous a dit, et croyez-moi si je vous le dis ici, où je sais que cette parole peut être répétée, c'est donc officiel, on nous a dit que le jury avait la volonté de nous décerner un prix spécial du jury, c'est l'expression qui a été utilisée. Alors nous sommes un peu trop petits mais nous avons une liste de B et de A extrêmement intéressante. Cela veut dire que sur ces points-là nous avons un projet à 15 ans qui est un très très bon projet.

On nous a demandé de refaire un dossier pour le 20 septembre, nous irons donc. Et croyez bien que j'ai été confiant depuis le début sur ce dossier quitte d'ailleurs un jour à le regretter si au bout du compte on n'a rien du tout mais j'espère que je ne le regretterai pas, et je suis aujourd'hui toujours aussi dynamique sur ce dossier, nous y retournerons. Un certain nombre d'universités ne sont plus dans la course, on n'entend plus parler de Reims, de Clermont-Ferrand, de Limoges, de Tours, de Poitiers, de Rennes, de Nantes alors que nous, nous sommes encore là et je suis assez content d'être là aujourd'hui pour conduire cette démarche.

Regardez, voilà nos points forts : une vision solide, un centrage clair sur l'innovation et la captation de valeur à travers la création de starts-up et la vente de licences... et voilà la conclusion du jury. «Le projet pourrait vraisemblablement mener à la création d'une excellence nationale reconnue», c'est cela qui nous attend, c'est cela le prix spécial du jury mais on a bien senti le CGI extrêmement embarrassé de nous donner aujourd'hui quelque chose alors même que les grands prix ne sont pas encore décernés et que les concurrents aux grands prix n'auront pas tous quelque chose. Donc il y a une espèce de décalage. Mais c'est un message enthousiaste, enfin pas enthousiaste je ne veux pas vendre la peau de l'ours avant même de l'avoir regardé, mais il y a là quelque chose qui me semble une bonne dynamique. Nous clignotons assez fort en France, nous sommes repérés par les organismes de recherche, par le Ministère, par le CGI comme étant dans une dynamique extrêmement positive sans doute qui va faire image pour un certain nombre d'autres universités. Vous m'excuserez peut-être d'être un peu trop satisfait de ces résultats mais ça fait plaisir quand on a travaillé et surtout ça fait plaisir aux chercheurs qui croyez-moi vont encore passer un été particulier puisque c'est en septembre qu'il faut rendre les dossiers, et je sais déjà qu'il y a des vacances qui vont s'écourter ici ou là, je ne parle pas des miennes qui n'ont aucune importance.

Je vais aborder maintenant le quatrième point, la responsabilité sociale. Nous sommes en train de négocier notre futur contrat avec l'État et je tiens à placer ce contrat avec l'État sous le signe de la responsabilité sociale. Une université comme la nôtre ancrée dans son territoire a une responsabilité sociale vis-à-vis des habitants de ce territoire. C'est quelque chose qui ne nous empêche pas d'avoir une excellence en recherche et je crois qu'il faut bien avoir cela. Nous ne cherchons pas à être une université régionale, on cherche évidemment à être une grande université internationale mais nous avons une responsabilité locale. C'est pourquoi je ferai tous les efforts possibles, jusqu'à ce qu'on ne puisse plus le faire parce que c'est possible que budgétairement on ne le puisse plus, pour maintenir les sites à Lons, bien qu'à Lons il n'y ait plus d'étudiants, à Vesoul. Il me semble que c'est de notre responsabilité de la même manière qu'est de notre responsabilité de nous préparer pour les nouveaux publics de l'Université que sont les publics en apprentissage, les publics en formation à distance, les publics en formation continue, c'est ce qu'on appelle globalement la formation tout au long de la vie. Il faut que nous nous préparions à cela ; il y a là un grand enjeu pour l'avenir, on a les moyens de relever ce défi. Autre défi à relever : affirmer la priorité à la recherche. Aujourd'hui c'est clair il faut absolument tout mettre sur la recherche, on a des bonnes équipes. Retenez les chiffres que je vais vous donner, l'AERES qu'a évoquée tout à l'heure M. le Maire -l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur- évalue nos équipes de recherche et on a eu les résultats il y a une dizaine de jours. Nos équipes de recherche sont classées de A+ à C, C ce n'est pas terrible, A+ c'est très très bien, A c'est parfait. Alors toutes nos équipes ont eu cette lettre, c'est peut-être un peu infantile mais c'est à cette aulne-là que nous sommes jugés. Nous avons prévu dans l>IDEX de passer nos universités Bourgogne et Franche-Comté à 60 % d'enseignants-chercheurs dans des équipes A+ ou A en trois ans. Les résultats que nous avons aujourd'hui, et je suis là aussi content du résultat, c'est 76 % d'enseignants-chercheurs dans des équipes A+ ou A ; autrement dit avant même que nous ayons démarré notre projet, on a déjà dépassé l'objectif. Cela veut dire qu'il y a eu dans nos équipes un énorme effort. A peu près toutes les universités au niveau national progressent mais nous, nous avons beaucoup plus progressé que les autres équipes et c'est une chose sur laquelle il va falloir s'appuyer, on a là des potentialités extrêmement fortes. Donc priorité à la recherche, il faut continuer.

Deux chantiers sont à ouvrir ; placer l'innovation au cœur de notre politique et utiliser pleinement les nouvelles responsabilités, je crois énormément que notre mission est de donner du travail à nos étudiants et de fournir de l'emploi. Je souhaite que notre université devienne un acteur économique. Cela signifie qu'il faut que l'on ait l'innovation au cœur de notre politique.

Pour terminer, je dirai juste deux choses par rapport à notre positionnement international. Nous avons énormément ces dernières années accru une coopération internationale. Il y a là aussi une vraie volonté. On est à 181 universités partenaires, ce qui est un chiffre dont vous mesurerez toute l'importance. Vous nous avez aidés à mettre en place les bourses Victor Hugo qui sont aujourd'hui un peu connues, une quinzaine de bourses sont réservées prioritairement à nos amis Haïtiens...

M. LE MAIRE : A défaut de t'avoir convaincu d'appeler toute l'Université Victor Hugo...

M. Claude CONDÉ : Oui mais ça je n'y suis pas arrivé, et puis je rappelle que nous avons été choisis et avons accueilli -vous avez sans doute le souvenir de ces cars de CRS qui nous protégeaient- le G20 des universités, ce qui nous a placés aussi sous les feux de la rampe. Voilà ce que je voulais vous présenter, trop rapidement sans doute mais je vais pouvoir répondre à vos questions.

M. LE MAIRE : Non, c'était très bien et je te remercie Claude d'avoir pu nous donner un balayage et un éclairage intéressant. Tu as dit «peut-être que j'exagère un peu». Non, je pense au contraire que tu as raison. On a ici un défaut c'est celui d'être trop modeste et je crois que lorsque les choses vont bien il faut le dire. Il y a des résultats incontestables dans notre Université même si effectivement, et tu l'as dit toi-même, tout n'est pas parfait. Il y a des marges de progression on le voit bien mais globalement nous sommes une université qui fonctionne bien. Quand on dit par exemple que les Universités de Bourgogne et de Franche-Comté c'est l'équivalent de l'Université de Strasbourg cela a une vraie signification et ça répond aussi à toutes les critiques, à toutes celles et ceux qui, retardant de quelques années, pensent qu'effectivement on doit rester seul dans notre pré carré et continuer à fonctionner seul, alors qu'effectivement la voie de la coopération, qui n'est pas la fusion, va permettre à notre Université de Franche-Comté, en travaillant avec celle de Bourgogne, de rester une université attractive. On a exactement la même démarche vous le savez avec les CHU. Notre CHU est très lié aussi avec celui de Dijon. Je vais passer la parole à Patrick BONTEMPS puisqu'il a vous le savez, au sein de la Région, la responsabilité de l'Université.

M. Patrick BONTEMPS : Je salue le Président de l'Université avec qui nous nous rencontrons très régulièrement. Bien entendu comme la Ville d'ailleurs, la Région de Franche-Comté n'a pas de compétence affirmée, mais forcément dans son rôle stratégique elle doit être un appui majeur à l'enseignement supérieur et à la recherche et l'innovation, à la fois tu l'as dit en direction des populations, en direction des formations pour répondre aux besoins de notre jeunesse et puis également du monde économique. La Région de Franche-Comté est une des régions les plus industrielles de France et en ce sens le pôle ingénieur de la Franche-Comté est extrêmement fort. Alors simplement la Région s'est beaucoup engagée auprès de l'Université, c'est 20 M€ supplémentaires sur les 5 années à venir qu'elle va mettre en œuvre. Elle accompagne de nombreux autres projets et le projet phare à venir c'est TEMIS Sciences qui va débiter cette année.

J'avais simplement une remarque et une question que tu connais par ailleurs bien entendu. Je crois que l'importance, tu l'as soulignée, de l'axe Bourgogne/Franche-Comté est déterminant. Maintenant il me semble aussi que nous devons réfléchir un petit peu au-delà et regarder autour des autres régions, comme tu l'as dit la région d'Alsace, l'Université d'Alsace est en plein développement donc je pense que là aussi il y a peut-être intérêt à aller chercher des complémentarités, des coopérations. Et puis je dirais surtout que nous avons cette particularité en Franche-Comté d'avoir une frontière avec un pays d'Europe extrêmement dynamique aussi en terme d'innovation, en terme de développement, de recherche et je pense qu'il est important, et c'est déjà en cours, que se développent des coopérations, des complémentarités avec la Suisse parce que ceci à mon sens aussi confortera encore plus le positionnement de notre Université dans l'espace du PRES Bourgogne/Franche-Comté. Voilà un petit peu les éléments que je voulais apporter et te questionner là-dessus.

M. LE MAIRE : Merci, je vais prendre deux ou trois questions et Claude répondra globalement.

M. Pascal BONNET : Merci à M. le Président de prendre de son temps pour venir nous faire mieux connaître notre Université et je crois qu'on partage tous la fierté d'avoir une université et des équipes extrêmement performantes. Je suis de ceux qui n'ont jamais été inquiets du rapprochement avec la Bourgogne parce qu'en effet il faut avoir le poids nécessaire pour exister sur le plan international et la façon dont vous le présentez pour ceux qui sont attachés à la Région, à la Ville et donc à l'autonomie de nos universités au sein du PRES, nous rassure. Je voudrais simplement poser une question : qu'attendez-vous de plus de la Ville de Besançon ?

M. LE MAIRE : Bonne question !

M. Jean-Marie GIRERD : Je voulais abonder dans le sens de Pascal sur le fait qu'il y avait une tendance à une époque au niveau du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche d'essayer de disséminer ses crédits, ses budgets et je crois que maintenant il y a la volonté de permettre justement de faire émerger des noyaux durs importants, des compétences et donc pour cela la nécessité de faire quelque chose en commun, Bourgogne/Franche-Comté n'est pas simplement une option mais ça devient une nécessité pour pouvoir émerger dans les 10 ou 15 ans à venir. Donc de mon côté je suis tout à fait d'accord avec votre démarche et je la soutiens totalement.

Mme Annie MENETRIER : Monsieur le Maire, Monsieur le Président de l'Université, quelques mots pour donner notre position, pour dire que nous soutenons et soutiendrons toutes les actions en direction de l'Université de Franche-Comté qui pourront confirmer et renforcer son statut de service public d'enseignement supérieur et de recherche. Dans le projet de pôle universitaire avec l'Université de Bourgogne, nous sommes également pour favoriser les coopérations, les échanges, tout en conservant à l'Université de Franche-Comté son autonomie dans les choix stratégiques et ses orientations de recherche. Concernant les enseignements, il nous semble que l'Université de Franche-Comté doit conserver sa vocation d'université omnidisciplinaire et qu'il faut que se développe une collaboration efficace entre les deux universités, donc avec celle de Dijon, qui permette d'élargir le champ des formations offertes aux étudiants sans pour autant que leur organisation ne les oblige à de nombreux déplacements.

Permettez-moi un mot quand même pour dire que nous sommes scandalisés par la politique de sabotage de la formation des enseignants qui est menée depuis deux ans par le Gouvernement de M. SARKOZY et nous souhaitons ce soir demander à M. le Président de tout faire, avec l'aide de la Ville, pour préserver au sein de l'Université de Franche-Comté la place, les moyens et les missions de l'IUFM en tant que composante de l'Université. Nous savons les efforts de l'Université de Franche-Comté dans le domaine de la formation des maîtres avec la création du Centre Universitaire de Formation des Maîtres, le CUFOM, qu'avec la Ville de Besançon et la Région nous avons soutenu et sa collaboration fructueuse avec l'IUFM quand cet institut était un établissement public à caractère administratif. Nous souhaitons donc que la formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés reste une des priorités de l'Université. Nous souhaitons que toutes les personnes concernées aussi bien à la Ville de Besançon, au Rectorat de l'Académie qu'à l'Université avec ses personnels, ses enseignants et ses enseignants-chercheurs se tiennent prêtes à s'engager dans le chantier de la renaissance des IUFM quand le contexte politique national le permettra et nous espérons que ce sera très rapide.

M. Jean ROSSELOT : Monsieur le Président de l'Université, permettez-moi de vous remercier de votre intervention et je dirais presque au nom de la société civile de Besançon, de vous remercier Monsieur le Président CONDÉ d'avoir été l'artisan d'une quatrième grande mutation de cet instrument exceptionnel que sont les universités dans notre pays. Vous vous inscrivez dans la lignée des réformateurs de 1968, vous avez été l'artisan, l'exécuteur de la loi et puis avant l'université impériale il n'y avait rien eu entre les deux et même on peut remonter à Robert DE SORBON sous Saint-Louis, l'université impériale, Edgar FAURE et Claude CONDÉ appliquant la loi (rires).

M. Claude CONDÉ : Comme vous y allez !

M. Jean ROSSELOT : Je trouve que c'est une réforme et un enjeu stratégiques pour notre jeunesse, pour la création d'emplois, pour nos entreprises très important et qu'il fallait vraiment habilement et fermement manœuvrer. Je prends le seul exemple des fondations pas faciles à réaliser mais jamais, jamais on a eu un tel instrument. Je pense simplement encore aux années il y a 30-35 ans, jamais on a eu de contraste, jamais on a eu un instrument de rapprochement des forces productives et des forces de la connaissance et de la recherche comme on peut essayer de l'avoir, vous l'avez vous-même souligné, elles sont presque majoritaires, à travers ces outils que sont les fondations et c'est vraiment tout à votre honneur que d'avoir été l'artisan de leur institution. Alors bien entendu je ne vais pas reprendre Université facteur de développement, facteur d'animation, ce qu'il faut voir c'est l'avenir. Et ce qui m'a plu aussi dans votre exposé c'est votre espérance, votre enthousiasme et la solidité sur laquelle cette espérance et cet enthousiasme reposent pour les échéances du mois d'octobre.

Ce qu'on a appris lundi 4 juillet lorsque les premiers résultats des pôles d'excellence sont sortis, c'est que sur les trois, Paris, Strasbourg et Bordeaux, il y a quand même deux PRES, Strasbourg à part mais il y a le PRES, Paris Sciences Lettres, et celui de Bordeaux. Ce qu'on peut retenir de cette sélection très très rude, c'est que Strasbourg a été sélectionnée notamment à cause de ses relations internationales avec Karlsruhe et Fribourg. Nous avons, c'est ça que j'ai du mal à comprendre, une grande école d'ingénieurs qui est liée avec Karlsruhe. J'ai occupé la fonction qu'occupe aujourd'hui Patrick BONTEMPS au Conseil Régional et j'ai souvent accompagné les dirigeants de notre Ecole Nationale Supérieure des Mécaniques et des Microtechniques à Karlsruhe et j'ai toujours senti qu'on n'exploitait pas à fond cette relation internationale. Donc je constate que Strasbourg a été sélectionnée entre autres à cause de la valeur de cette coopération. Quant à la sélection de Paris Sciences et Lettres, ils ont été sélectionnés à cause de leur habileté, enfin de leur intelligence à avoir su croiser les grandes écoles et les universités. Nous avons quand même de grandes écoles, ce n'est pas rien l'UTBM, l'ENSMM je ne veux pas vous l'apprendre bien entendu. Et quant à Bordeaux qui était l'université qu'on n'attendait pas vraiment, ils ont fait un grand grand effort de reformatage, de refonte de la licence et de reconfiguration des campus. Je vous dis cela parce que je pense qu'il n'est pas inutile, pour avoir des chances de succès très fortes, et je pense qu'on les a comme vous l'avez dit, de le rappeler et de structurer un petit peu l'action collectivités territoriales/université sur ces bases qui sont exemplaires. Moi je crois que le Gouvernement veut tirer tous les établissements universitaires vers le haut et qu'il veut reconnaître l'excellence partout où elle est. Donc ça se présente, d'après ce que vous nous avez dit à cause des secteurs très pointus que vous nous avez décrits, sous de bons auspices. Il me semble qu'il faudrait, cela a été le cas de Montpellier, un fort accompagnement des pouvoirs locaux. Je pense par exemple aux deux communautés d'agglomération, celle de Besançon et celle de Dijon. Je l'ai dit tout à l'heure, dans six mois Dijon est à 25 minutes de Besançon, c'est la distance d'une ligne de métro à Paris. Ça change complètement la donne et pour être reconnu au plan européen, car Besançon Franche-Comté malheureusement ne l'est pas assez, il faudrait un axe, un support, une structure parallèle à celle de l'Université qui a montré le chemin, qui a ouvert la voie avec ce fédéralisme. On passe des heures à enseigner le fédéralisme en droit constitutionnel à la Faculté, il y a deux principes, le principe d'autonomie et le principe...

M. LE MAIRE : Monsieur ROSSELOT, écoutez , la courtoisie serait que vous puissiez contrôler vos propos.

M. Jean ROSSELOT : ...je représente une partie des Bisontins, laissez-moi m'exprimer. J'avais presque terminé. Je sais que ça vous embête que j'aborde la question du pôle métropolitain...

M. LE MAIRE : Mais pas du tout !

M. Jean ROSSELOT : ...laissez-moi terminer ! Je regrette que vous ne soyez pas sur cette ligne-là avec ce que pense justement de tout cet ensemble universitaire, administratif, votre homologue le Président de la Communauté d'Agglomération de Dijon qui finalement appelle à ce qu'on réalise les mutations de gouvernance territoriale qui accompagnent ce mouvement extrêmement positif de nos deux universités. Je cite M. François REBSAMEN «créer un pôle métropolitain, l'idée est d'être visible à l'échelle européenne. Si on n'a pas cette force de frappe, du pôle métropolitain au niveau universitaire, économique ou culturel, on disparaîtra l'un et l'autre». Nous sommes juste au milieu, entre Lyon et Strasbourg. C'est une chance énorme. Besançon ne peut pas seule avoir le rayonnement suffisant et il n'est pas sûr que Dijon l'ait. Il faut créer ce pôle métropolitain de 450 000 habitants avec des pôles d'excellence et il termine en disant : «Il faudrait vraiment que Besançon sorte de son complexe d'infériorité, je le dis amicalement», c'est M. REBSAMEN qui parle, fin de citation. J'ai dit ce que j'avais à dire à M. le Président de l'Université sur la gestion et en même temps les apports positifs qu'il a développés. Je pose en tant qu'élu, je sais bien titulaire d'un mandat extrêmement modeste mais soucieux aussi de l'avenir de notre région à l'heure de ces grandes mutations en terme de déplacement, en terme de mobilisation pour répondre à l'exigence des procédures justement d'éligibilité au grand emprunt, etc., je demandais simplement, il n'est pas interdit à M. le Président de l'Université d'en être conscient, si la réponse territoriale au sens institutionnel des deux communautés d'agglomération qui pourraient se grouper pour avoir plus de force à Paris et à Bruxelles, il ne la sentait pas comme nécessaire. Je ne veux pas lui faire prendre position pour l'un pour l'autre mais est-ce qu'on ne peut pas

mieux faire encore pour accompagner cet effort extrêmement positif de la fédération de l'Université Fédérale de Bourgogne/Franche-Comté ?

M. Éric ALAUZET : J'ai simplement une question à poser au Président de l'Université ; la réussite d'une grande aventure et l'université est une grande aventure au sens où elle contribue à la connaissance du monde et à préparer l'avenir, dépend beaucoup de l'adhésion de la population, de la reconnaissance de la population. Alors la question est simple : êtes-vous en mesure de mesurer ce degré d'adhésion, son évolution dans le temps, c'est le constat d'ailleurs que le niveau de culture scientifique est très faible dans notre pays, ce n'est pas un bon signe en terme d'adhésion à un projet universitaire mais pouvez-vous répondre à cette question, avez-vous des éléments en tout cas concrets sur ce degré d'adhésion qui me semble peut-être un peu faible ?

M. Lazhar HAKKAR : Merci Claude et à toute ton équipe pour le travail que vous avez fait, c'est aussi une reconnaissance de l'histoire de la Franche-Comté avec cette tradition industrielle, scientifique, etc. Simplement, c'est très bien pour nous mais au niveau national la liste des universités qui ont été mises sur le côté me fait un petit peu froid dans le dos et je me dis heureusement que vous avez bien travaillé. Ça me pose problème quand même en terme de position nationale sur les universités, qu'une université comme Nantes soit mise sur le côté, c'est une réflexion, et puis petite question terre à terre puisque j'ai remarqué que l'Université est aussi un employeur important sur la région et sur la ville, dans le budget attribué à l'Université, tu as expliqué tout à l'heure qu'en fait la part des salaires était bloquée. Je souhaite vivement que l'Université se développe mais comment allez-vous pouvoir faire pour vous développer et accueillir de nouveaux publics si vous avez une masse salariale contrainte ?

M. Claude CONDÉ : Je vais tenter quelques réponses. J'ai envie de commencer par la dernière parce que c'est mettre le doigt sur quelque chose qui est sensible. La dotation aux universités est déterminée par l'Assemblée Nationale, c'est un vote de l'Assemblée Nationale. Dans cette dotation de fonctionnement il y a la masse salariale et c'est vrai que nous n'avons pas le droit de l'augmenter. On peut le faire par un vote du conseil d'administration mais uniquement sur des postes de contractuels. Ça pose problème évidemment. On est aujourd'hui dans une situation qu'on n'a jamais connue auparavant. Avant nous avions une dotation critérisée ; si nous avions 1 000 étudiants de plus nous avions 1 000 multipliés par je ne sais combien d'argent en plus. Aujourd'hui la dotation étant bloquée, si j'ai des étudiants en plus je n'ai pas plus de moyens pour leur faire de l'enseignement puisqu'on n'a plus de critères, c'est bloqué et ça fait deux ans que ça dure et ça durera encore puisque c'est le sens de la loi. Donc il y a un vrai problème et j'ai particulièrement un gros souci à Belfort pour des formations où des étudiants ont envie d'étudier. On est aujourd'hui à Belfort en déficit tous les ans de 300-400 000 € et c'est un trou qui se creuse sans arrêt. Un jour, et je ne me résigne pas à le faire, il va falloir sans doute fermer des formations. Donc là il y a un vrai souci si on n'arrive pas à augmenter ou alors il va falloir augmenter l'enseignement exécuté par des contractuels. On voit bien qu'on n'est pas dans une ambiance de création de postes de fonctionnaires donc si on veut créer des postes il faudra qu'on trouve des moyens financiers, on les trouvera je ne sais pas où mais on peut les trouver, et qu'on embauche des enseignants contractuels, ce que je vous avoue franchement j'aurai du mal à faire. Le problème est posé comme cela et on est bien dans une situation bloquée et croyez bien, la situation de Besançon ça va mais Belfort m'inquiète beaucoup de ce point de vue-là. Si on est amené à fermer des formations qui tournent bien il y aura problème. J'avais envie de commencer par cette question parce qu'elle est particulièrement sensible.

Globalement merci pour votre soutien, je crois que c'est important pour moi, pour l'Université à travers moi, de savoir qu'une collectivité comme celle-ci soutient, je n'ai pas entendu quelque chose de différent, la politique que nous conduisons, je serai porte-parole de cette bonne nouvelle. On m'a demandé : «qu'est-ce que la Ville peut faire de plus ?». En 2006 lorsque je suis venu ici, je vous ai dit : «appropiez-vous l'Université», vous vous souvenez de cela.

M. LE MAIRE : Monsieur ROSSELOT, vous me demandez de ne pas vous interrompre, pourriez-vous au moins respecter les règles que vous imposez aux autres ? Merci.

M. Claude CONDÉ : Il y a deux manières pour les politiques que vous êtes d'intervenir dans les universités, il y en a une pas bonne qui est de décider tout pour l'université et puis une autre attitude qui serait d'ignorer l'université. Quand je suis venu en 2006, j'avais le sentiment que nous étions deux mondes qui nous ignorions, c'est pour cela que je disais «appropriiez-vous l'université, occupez-vous en, dites des choses sur l'université». Aujourd'hui ça va mieux, j'ai quand même l'impression, vous l'avez dit les uns et les autres, qu'on se connaît mieux, on se rencontre. On n'est pas d'accord sur tout, etc. mais enfin au moins il y a là une démarche qui m'intéresse bien et je souhaite qu'elle continue. Alors évidemment je pourrais demander plus de moyens mais je ne vais pas faire cela ici, il y a d'autres lieux pour dire ce genre de choses. Ce que j'attends en fait des collectivités, c'est qu'elles soient à notre écoute et qu'elles pensent à nous, qu'elles pensent simplement qu'on existe. Alors j'ai dit une fois «mettez-nous au cœur de vos politiques», il y a plusieurs cœurs évidemment il n'y en a pas qu'un, mais quand une décision est prise par une collectivité, que ce soit la Région, une grande ville etc. il faut qu'elle se dise : et l'université dans tout ça, est-ce qu'elle en profite, est-ce qu'elle n'en profite pas etc ? C'est ce que je peux répondre.

Il y a eu une bonne question sur la Suisse. J'ai terminé mon acetate numérique, ou mon diaporama si vous préférez Monsieur le Maire, par la question de l'international parce qu'elle est importante mais j'aurais dû terminer par la Suisse parce que c'est notre partenaire naturel, mais seulement géographiquement naturel. Les relations avec la Suisse sont difficiles. Honnêtement les universités suisses n'ont pas vraiment besoin de nous, elles ont des compétences, l'EPFM c'est Shanghai, voilà. Cela étant on peut apporter aux Suisses des choses, on est en train d'en faire l'inventaire aujourd'hui et j'ai rendez-vous avec le directeur de l'EPFM le 30 août. Donc on a une vraie démarche en direction des Suisses qui, me semble-t-il est attendue. C'est une vraie question, c'est une question importante, difficile, ça n'a jamais été facile d'avoir des relations avec la Suisse et Dieu sait si j'y suis déjà allé à de nombreuses reprises.

Je voudrais répondre aussi sur l'IUFM. Je partage sans doute votre sentiment sur le fait que la réforme de la masterisation pour la formation des maîtres en fait n'est pas une bonne réforme, j'en suis convaincu je l'ai dit et redit. Je n'entends personne dire d'ailleurs que c'est une bonne réforme donc ça ne doit effectivement pas être une bonne réforme. Nous faisons ce que nous pouvons pour maintenir l'IUFM hors de l'eau. Ce n'est pas facile parce qu'aujourd'hui, je ne veux pas trop insister, mais il y a des compétences dans l'IUFM qui existent depuis des années, depuis l'époque des écoles normales, qui aujourd'hui ne sont pas utilisées parce qu'on n'a pas de cadre pour les utiliser. C'est dramatique de dire une chose pareille mais c'est bien le constat que je suis obligé de faire. Je ne veux pas vous donner cela en volume d'heures parce que je ne souhaite pas que ça sorte dans la presse mais il y a des compétences qui ne sont pas utilisées et c'est vraiment dommage. Cela dit, l'Université fait ce qu'elle peut, je l'espère en tous les cas, essaie de faire au mieux pour maintenir une formation des maîtres digne de ce nom mais je vous avoue sur ce terrain-là une grande inquiétude. Je ne sens pas une volonté ferme de maintenir une formation des maîtres dans les universités. J'ai même peur d'ailleurs qu'on ait l'ambition de sortir tout cela de l'Université et de diriger la formation des maîtres vers le secteur privé, je vous le dis comme je le pense.

La question de la relation avec le territoire est évidemment une question importante et j'ai dit combien nous avons nous à tenir et combien je tiens à l'ancrage territorial. Je pense que le territoire aime son université et la soutient aussi. Après, je n'ai pas à me prononcer sur des structurations du territoire mais c'est sûr que cette symbiose qu'il doit y avoir entre les universités et leur territoire est quelque chose qu'il faut absolument réaliser et c'est une chance que nous avons. Paris par exemple n'a aucune relation avec ses universités, la Région Ile de France par exemple. Nous avons cette chance d'être là et de pouvoir définir ensemble des politiques. En tout cas c'est ce qu'on essaie de faire et tout ce qui ira dans ce sens-là ira dans le bon sens. Je ne sais pas si j'ai répondu à toutes les questions mais voilà deux ou trois choses que je pouvais dire.

M. LE MAIRE : Claude je te remercie. Je crois que tu sais effectivement le soutien que nous pouvons t'apporter. Je crois savoir que du côté de la Région par exemple, Patrick pourrait le dire mieux que moi, il y a cette même volonté. C'est vrai que depuis 2006 les choses ont bien évolué. Je crois qu'on se voit souvent, on avance ensemble, on n'est pas toujours d'accord c'est sûr mais je crois que le bilan est plutôt globalement positif, il y a des contraintes financières que tu as évoquées, elles existent je ne ferai pas d'analyse là-dessus car on va me dire que je fais de la polémique politicienne mais elles existent.

Quant à l'IUFM je partage totalement l'avis d'Annie MENETRIER ainsi que le tien puisque manifestement c'est le même. En tout cas je vous remercie d'avoir écouté et d'avoir posé des questions. Je te remercie et je crois qu'on peut t'applaudir (applaudissements).

M. Claude CONDÉ : C'est moi qui vous remercie de votre accueil».

Récépissé préfectoral du 1^{er} août 2011.